



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du Développement
et de la Coopération DDC

inter
cooperation

DIC-PT N° 29

Témoignages Planification des Bas-fond



Planification participative
locale du développement
et organisation de la
gestion de l'eau. Capita-
lisation d'expériences
Eau, Terre et Commu-
nauté

DDC ; Intercooperation Bern et D IC au Sahel



Auteurs: Mme Guindo Fato-
tumata; Mamadou Simpara
et Yacouba Berthé

Témoignages Planification des Bas-Fonds¹

¹ Les documents d' étude sont un partie d'un grande étude "Eau, Terre et Communautés" de la DDC et Intercoopération: "Voix et observations de trois continents" L'étude complète (Bolivia, Inde et Mali)
<http://www.waterlandpeople.net> .

Commune Wassalou

Monographie de la Commune de Wassoulou Ballé

Historique de la commune :

La commune de Wassoulou Ballé comme la plupart des communes rurales du Mali a été créée par la loi N° 96-059 du 04 novembre 1996. Elle prend son nom du cours d'eau qui la traverse ; « le Ballé ». La commune relève du cercle de Yanfolila et de la région de Sikasso ; elle est composée de 34 villages et leur hameau.

Situation administrative :

La Commune fait partie de la Préfecture de Yanfolila. Elle est dirigée par un conseil communal de 23 personnes. Elle est membre de l'intercommunalité WADAKEDJI qui regroupe certaines communes des cercles de Yanfolila, Bougouni et de Kati.

Situation physique :

La commune de Wassoulou Ballé, avec une superficie de 1 550 km², est située à l'Ouest de Bougouni. Son chef lieu de la commune, Yanfolila, est situé sur la route nationale 8 à 85 km de Bougouni et 245 km de Sikasso son chef lieu de région. Elle est limitée :

- à l'est par la Commune de Bolo-Fouta et de Djiguiya de Koloni ;
- au nord par la commune de Séré Moussa ani Samou ;
- au sud par les communes de Gouanan et de Goundia ;
- à l'ouest par la commune de Yallankoro Soloba et la sous-préfecture de Gnatana en République de Guinée ;
- au nord-est par les communes de Danou et de Faragouaran (cercle de Bougouni).

Climat :

La commune reçoit en moyenne 1000 et 1200mm d'eau par an. Cependant, on note une baisse de cette pluviométrie ces dernières décennies. Le climat se caractérise par une alternance entre la saison pluvieuse et la saison sèche dominée par des vents chauds et secs.

Hydrographie :

Le réseau hydrographique est essentiellement constitué du fleuve Wassoulou Ballé qui est un affluent du Sankarani et de quelques rivières semi permanentes (le milo et le kôkoro). Les rivières qui drainent les villages sont soumises au régime pluvial. Elles s'assèchent le plus souvent deux mois après l'hivernage.

Quant à la nappe phréatique, elle semble avoir une grande fluctuation pendant la saison sèche. Elle est de faible profondeur et importante en terme de débit. Cependant, la nature du sous-sol (effritement des puits) rend encore difficile l'accès aux eaux souterraines.

Sols, Flore et Faune :

Le potentiel de production de ces sols est faible. Sur les bas glacis, la texture est limoneuse avec une fertilité moyenne. Par contre, dans les plaines alluviales, les sols sont lourds avec des risques d'érosion, une faible capacité de stockage d'eau et de mauvaises conditions de drainage. Le sous-sol renferme des gisements aurifères.

La végétation présente des structures allant des forêts claires aux savanes arbustives. Le potentiel fourrager est élevé. La faune, jadis riche et variée, se compose aujourd'hui seulement de quelques rares buffles, hippopotames, caïmans, phacochères, antilopes, et d'oiseaux.

Au niveau des ressources halieutiques, on rencontre des fanans (*hétérotis niloticus*), des salés (*Lates niloticus*), des samufings (*Bargus docmac niger*)...

Situation économique :

Au niveau de l'agriculture, la commune se trouve dans une zone agro écologique, relativement peu menacée. Le système de culture est itinérant sur brûlis. La plupart des exploitations restent encore mal équipées. Le potentiel agricole en zone inondée reste aussi inexploité dans la mesure où il existe très peu de barrages agricoles ou de mares aménagées. Les principales spéculations sont :

- les cultures vivrières (maïs, mil, sorgho, riz, fonio, patate douce et igname)
- les cultures de rente (arachide, coton, dah).

Il faut signaler que les apports de matières organiques sont extrêmement limités. Les cultivateurs laissent divaguer les animaux ce qui limite aussi la production de fumier. La culture cotonnière occupe plus de 50 % des terres cultivées.

L'élevage, dominé par les bovins, est de type extensif et sédentaire même si la commune reçoit beaucoup d'animaux transhumants. Les effectifs autochtones évoluent toute l'année sur les terroirs villageois. Pendant l'hivernage, les animaux sont conduits sur les jachères dans les abords des villages et sont généralement enfermés dans les enclos le soir. De Février à Mai, c'est la divagation pour 90% des troupeaux. C'est pendant cette période que le bétail est à la recherche des riches pâturages dans les vallées et bas fonds. La commune a bénéficié de l'appui du programme ONDY dans sa politique de maintien de la race N'Dama dans sa pureté, la définition de quelques pâturages et pistes de parcours...

Les secteurs secondaire et tertiaire restent timides et leur apport dans l'économie est faible.

Situation socioculturelle :

La commune de Wassoulou Ballé, véritable carrefour d'échanges, est habitée essentiellement par une population peulh (92%), avec la présence de quelques autres ethnies comme : les Dogons, les Bambara, Bozos, Sarakolés, Bobos, Malinkés, Senoufos.

Cette population est estimée à 53 978 habitants dont 61,62% de femmes. La densité varie entre 30 et 35 hab./km² avec 16% des populations concentrées dans la ville de Yanfolila.

Malgré un taux d'accroissement de 3,8% par an, la mortalité reste très élevée en dépit des efforts déployés par les services de santé.

La commune est une société fortement structurée en noble et hommes de caste (griots, forgerons...). Certaines activités socioprofessionnelles et culturelles obéissent rigoureusement à

cette structuration, de même que le mariage. Cependant, cette relation a un caractère d'obéissance et non d'esclavage. Traditionnellement, les événements tels que mariages, baptêmes, circoncisions, et parfois décès (grands patriarches, chasseurs, Komotigi), donnent lieu à des fêtes et réjouissances. Cette zone est caractérisée par des danses comme celle des chasseurs, le sokonikoun, le gnaka, le boyi, le kamalen n'goni, le fileni...

Transfert des compétences

Bréhima KONE : Administrateur Civil, Yanfolila

Transfert de compétence :

C'est une question très vaste, on ne peut pas parler de transfert de compétence sans parler de transfert de ressources parce que quand vous transférez des compétences il faut donner des moyens à ces collectivités pour gérer ces compétences. En matière d'eau, le problème qui se pose c'est que ce secteur a été transféré. C'est le domaine dans le quel le Mali est très avancé. Par rapport à tous les transferts de compétence, c'est le transfert de l'hydraulique que le Mali apprécie à sa juste valeur. Dans ce domaine des techniciens ou des services déconcentrés de l'état travaillent de concert avec les collectivités décentralisés. On leur a enseigné beaucoup d'outils pour pouvoir assurer le transfert de compétence mais c'est le problème de ressources qui se pose.

Je prends le cas de la commune de Wassoulou Balé par exemple. Pour les projets d'adduction, d'eau, on demande à la commune de payer tel montant, la population de payer tel montant alors que toutes les quotes-parts émanent de la population.

Responsable CCC Yanfolila :

Le transfert de compétence :

Il est effectif de façon juridique dans la mesure où il y a un décret qui le sanctionne, le décret 315 qui détermine le transfert de compétence en matière d'hydraulique. Mais aujourd'hui la grande difficulté qui se trouve autour de ce transfert de compétence, c'est l'appropriation par les collectivités des ouvrages hydrauliques.

Tout ouvrage hydraulique public est sous la maîtrise d'ouvrages communale ; donc il doit être géré par le conseil communal de façon globale. La problématique qui se pose est de gérer de telle sorte que l'ouvrage puisse être rentable et durable. Les conseillers communaux n'arrivent pas à présent à concilier ces deux aspects : leur mission de gestion d'ouvrage et la gestion durable de ces ouvrages. Normalement le service de l'eau doit être rémunéré c'est une chose que tout le monde doit intégrer surtout au niveau des communautés. Au niveau des collectivités, toute la problématique se trouve à ce niveau.

Pour un village qui veut réaliser un ouvrage hydraulique, il passe par la commune et les services techniques de l'hydraulique qui dans la pratique, assurent la maîtrise d'ouvrage. **Les textes disent que l'eau est sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités, mais dans la pratique, c'est l'Etat même qui assure la maîtrise d'ouvrage. A présent les conditions sur le terrain ne donnent pas la maîtrise d'ouvrage aux collectivités mais la loi leur a donné, mais l'exécutif reste muet sur ce plan.**

Approche participative

Secrétaire Générale de la commune du Wassoulou Balé : Rokia Diakité :



A mon avis, l'approche participative en matière de planification, c'est la méthode très démocratique qui permet à toute la population de s'exprimer librement, d'exprimer les besoins, les préoccupations, les espoirs. Par exemples, chacune des composantes est interrogée librement et à part. Si nous prenons les hommes, on interroge les jeunes à part, les vieux à part, c'est égal pour les femmes. Les besoins des hommes et des femmes ne coïncident pas dans certains domaines. C'est assez démocratique parce que ça ne vient pas du bureau communal ; c'est la population elle même qui s'exprime. C'est une bonne approche surtout en matière de planification, que ce soit la planification globale de la collectivité, que ce soit la planification par domaine. Par exemple dans le domaine de hydraulique, de la santé ou de l'éducation. En ce qui concerne la mobilisation des ressources, c'est une approche qui permet aux collectivités d'avoir moins des problèmes, parce que c'est la population elle même qui exprime le besoin, c'est elle qui fait la priorisation, donc au moment de la réalisation, il y a moins de problème pour les pousser à donner leur quôte part. Donc l'approche participative, c'est la meilleure approche pour planifier les besoins de la population, ça permet à la commune de connaître les problèmes réels de la population et au moment de l'exécution du PDSEC, il y a moins de problèmes, parce qu'elle a participé à toutes les étapes (élaboration, réalisation). Les approches participatives permettent à la population d'être impliquée et de se sentir responsable au moment de la réalisation.

Pour la priorisation des besoins, c'est une approche impeccable. C'est l'ensemble de la population qui décide si par exemple, n veut un forage, un puit une pompe à motricité humaine, une adduction d'eau. Si la population décide l'adduction d'eau, elles sont impliquées dans toutes les phases d'élaboration. Nous connaissons les coûts, les modalités de payement, donc au moment de la réalisation nous ne seront pas surpris de payer des millions pour des projets qui nous apporteront un plus. Les approches participatives permettent une meilleure implication de la population dans la réalisation de toutes les actions de développement de la collectivité.

Tout juste après l'installation des collectivités, nous avons élaboré des PDSEC. Mais l'approche utilisée pour le 1er plan de développement n'était pas la même que celle utilisée pour le 2ème plan. Il y avait des similitudes, mais également des différences. Au 1er on faisait une assemblée générale, tout le monde venait (hommes, femmes, jeunes, vieux). La population vulnérable, les femmes et les jeunes, avait des problèmes de s'exprimer lors de cette assemblée. En ce qui concerne la gestion des outils, des infrastructures, des ouvrages à la disposition de la population, je pense que la manière même de les aborder au moment de l'élaboration du projet de faisabilité permet à la population de se sentir responsable de l'outil. Si la population est associée du début à la fin, elle se sentira responsable de la réalisation et de la pérennisation de l'ouvrage parce que la population investit sur le plan financier et physique. En matière de gestion ça motive la population de s'occuper de l'ouvrage.

Sur le plan de la lutte contre la pauvreté, si une commune ou une association décide une adduction d'eau, ça permet de générer des emplois de gérants.

En ce qui concerne les périmètres irrigués, les micros barrages, les périmètres maraîchers, c'est une approche qui permet aux couches vulnérables, c'est-à-dire les femmes, de générer des revenus, d'améliorer le quotidien. Le maraîchage crée pour les femmes et leurs enfants des activités génératrices de revenus pour faire face aux petites dépenses de la famille.

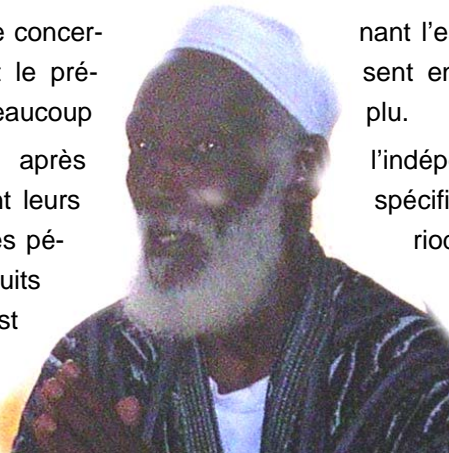
En ce qui concerne la sauvegarde de l'environnement dans l'exécution des projets d'ouvrages hydro agricoles, d'adduction d'eau, l'impact peut être positif parce que ça permet de garder l'eau pendant une bonne partie de l'année, ce qui permet le petit élevage l'abreuvement des animaux, aux femmes de faire le maraîchage, de garder l'eau dans les puits traditionnel. Le côté négatif peut être que l'endroit sera inondé, la végétation va un peut souffrir, et si il y a des gens qui y ont leur champ, ils seront obligé d'aller ailleurs. La cote positive est plus importante que la cote négative.

Besoin l'un de l'autre

Chef de village de Yanfolila, Was-soulou Balé :

On remercie Dieu et le prophète concernant la comparaison entre le passé et le présent, c'est une bonne idée et ça nous a beaucoup aidé.

Avant l'indépendance, après l'indépendance, tous ces moments ont leurs spécificités, mais nous avons une connaissance sur toutes ces périodes. Avant, le gouvernement a creusé pour nous des puits à pompes et nous n'avons rien payé. Après ils ont demandé que chaque village qui veut avoir une pompe contribue une part,



nant l'eau. Votre question sur la situation en matière de l'eau, c'est plus compliqué.

l'indépendance jusqu'à la désindustrialisation. Avant, le gouvernement à pompes et nous pas occupé de cela. Après ils ont demandé que chaque village qui veut avoir une pompe contribue une part, ce qui va permettre

aux populations de bien les entretenir.

Actuellement nous remercions le bon Dieu parce qu'actuellement les puits à pompes sont rares, nous avons les adductions d'eau avec les robinets, grâce aux bonnes autorités. Quand tu essayes de faire une comparaison entre les puits à pompes jusqu'au robinet tu verras que tu ne peux pas te plaindre maintenant. Aujourd'hui nous avons beaucoup compris le processus grâce à vous qui venez nous expliquer la bonne manière et c'est cela qu'on en revient. Actuellement le robinet est là mais le moment de son installation n'a pas été facile. Il y avait des conflits, mais aujourd'hui c'est résolu quand nous vous voyons aujourd'hui nous sommes très fiers cela nous montre qu'on ne nous a pas oubliés. Le début de toute chose est difficile, la décentralisation est une nouvelle chose chez nous. Au début de la décentralisation si tu demandais aux autorités de la commune, ils disaient qu'ils sont à part et le conseil villageois à part. Mais la mairie et le conseil villageois ne peuvent pas se passer l'un de l'autre. Les difficultés de départ étaient liées à une incompréhension. Pour la gestion de l'eau, au début il y avait des problèmes, le conseil villageois n'était pas associé par la mairie. La mairie s'était complètement détachée de nous. Or qui dit maire, dis village et tout ce qui est dans le village (santé, eau, éducation, assainissement). Actuellement toutes les préoccupations sont discutées entre la mairie et nous. Après des conventions, elle écrit et ils viennent nous les lire, s'il y a des changements à faire on le fait ensemble.

Si tu vois qu'on ne s'entendait pas avec la mairie, c'était parce qu'on ne s'était pas mis autour de la table pour se comprendre. Toutes les conventions avec le maire dans la mairie, nous nous venons faire le compte rendu aux villageois, ensuite on vient faire donner leur feedback à la mairie. Actuellement nous sommes en bonne relation avec la mairie.

Pour l'élaboration du plan de la mairie, ils ont chargé les conseillers des 34 villages de la commune d'aller demander l'avis des villages, de voir toutes les activités devant permettre de faire avancer la commune (manques, demandes, réalisations prioritaires, etc.). Ces conseillers sont venus faire des enquêtes. Ensuite, ils sont repassés une deuxième fois parce qu'une seule fois n'est pas suffisante. Le 1er document a été élaboré sur cette base.

Le fossé dont tu parles a été creusé depuis avant l'indépendance pour évacuer les eaux usées vers le marigot. Après l'indépendance ce fossé a été bouché. Le 1er maire du nom de Siaka a été à l'origine du nettoyage du fossé, et ce village avait des sérieux problèmes d'inondation, de pollution et d'évacuation des eaux usées. Avant le nettoyage du fossé la famille d'à côté du déménageait dans le bâtiment de l'école pendant chaque hivernage. Après le nettoyage du fossé il n'y a plus eu d'inondations vraiment nous sommes satisfaits après le nettoyage de ce fossé.

Consentement et confiance

Président Association des usagers d'eau de Yanfolila :

Moi, je suis venu dans ce travail il n'y a pas longtemps par ce que nous sommes des jeunes. Le passé de Yanfolila concernant l'accès à l'eau, je ne suis pas au courant de grand-chose, mais dans ces dernières années, lorsque toute l'association d'usagers d'eau a été mise en place en 2000 et qui a coïncidé avec la construction du château avec le financement de HELVETAS.

Après la fin des travaux nous avons commencé les activités. Avec l'appui et la coopération de HELVETAS, nous nous sommes organisé et avons bénéficié des formations. Nous avons mis un bureau de 13 personnes en place (Président, Trésorier, un Gestionnaire qui nous aide à faire des relevés pour s'occuper de la gestion). Le château fait 40m³ ce qui permet de distribuer de l'eau pendant une bonne période à Yanfolila. Nous avons commencé le travail avec 3 robinets en 2000. Au début du travail on avait un peu de problème parce que tout le village n'était pas couvert par le réseau. L'eau était seulement accessible aux familles au bord de la route pendant 2 ans. La commune a demandée une extension du réseau avec HELVETAS, avec l'appui de la coopération Suisse. C'est seulement l'année dernière que tout le village a été couvert par le réseau avec 7 nouveaux robinets. Actuellement nous avons un technicien, un plombier technicien pour contrôler les machines. Le plombier pour faire les installations de robinet dans les familles. Les recettes sont données au Trésorier qui va épargner au lieu convenu. Nous avons 2 comptes (Caisse de KAFO ici et BNDA dont on n'aura pas besoin maintenant). Une femme occupe le poste de Trésorier et il y a d'autres femmes dans l'association. Nous avons mis un comité de gestion de chaque robinet appelé « Robinet ton ». Dans chacun de ces groupements il y a 2 femmes. Donc il 26 femmes dans ces 13 comités et environ 28 femmes qui sont impliquées dans la gestion de l'association.

Concernant le transfert de compétence : Nous n'avons pas de problèmes parce que nous avons reçu beaucoup d'information avant la réalisation. Les installations on toutes été données à la mairie. Nous avons un contrat avec la commune cette année. La propriété est pour la commune. Nous ne pouvons pas avoir de l'argent si tout le monde ne tombe pas d'accord. Il faut le consentement tout le monde sur un travail. Pour ce qui concerne l'extension du réseau, tout le monde est tombé d'abord pour la réalisation. Au début il y avait des petits problèmes mais Dieu nous a aidé nous avons pu nous mettre d'accord. Les difficultés étaient le manque de confiance entre notre association et la commune. La commune pensait que toutes les recettes d'eau revenaient à la mairie. Après les concertations, il a été expliqué que l'eau appartenait à la mairie et que les recettes de l'eau ne pouvaient être utilisées que pour gérer des problèmes liés à l'eau. Ensuite, la commune a compris et elle a cédé les recettes les recettes à l'association.

2ème difficulté : Au moment de l'installation de l'équipe de la mairie, les priorités n'étaient pas comprises. Par exemple l'avis des populations était d'augmenter le nombre de robinets (agrandir le réseau) mais la commune voulait qu'on creuse le collecteur. Mais avec les bonnes média-

tions nous avons pu réaliser les deux. Si on comprend, cela, je vois que c'était une mauvaise compréhension et une méconnaissance des nouvelles démarches de travail (planification).

Bréhima KONE : Administrateur Civil

En matière de planification décentralisée, il n'y a que des guides sur la planification au Mali. C'est un domaine qui n'est pas tout à fait maîtrisé mais en ce qui concerne la planification au niveau local, la méthode appliquée au Mali est une bonne méthode parce que c'est la méthode participative. D'abord la concertation se passe au niveau des villages. Après on fait un regroupement des représentants des villages au niveau de la commune et nous passons en revue tout ce qui a été recensé au niveau des différents villages. D'abord on fait des diagnostics de toutes les ressources, l'état des lieux et on fait remonter les résultats de ces travaux au niveau de la commune, on fait une concertation d'abord avec tous les acteurs et après on vient à la base expliquer les résultats de ces travaux. C'est un processus qui est long et qui se termine par la délibération du conseil communal pour être ensuite approuvé par le préfet de la tutelle.

Les femmes

Secrétaire Exécutive de la Coordination des Associations et ONG de Femmes (CAFO) du cercle de Yanfolila : Korotoumou KANTE



Lors de l'élaboration du PDSEC du cercle de Yanfolila, la mairie a envoyé une lettre à la CAFO pour inviter toutes les femmes. Ce jour, nous sommes parties pour la cérémonie de lancement, mais ce sont les femmes qui sont membres du bureau communal qui ont réellement participé dans le processus. Il faut augmenter la représentativité des femmes dans le bureau communal par ce qu'actuellement, elles ne sont que 3 femmes dans le bureau communal de la commune de Wassoulou Balé. Ces 3 femmes avaient fait des revendications qui étaient les préoccupations de toutes les femmes et la majeure partie de ces revendications a été satisfaite. Mais jusqu'à présent il en reste et s'il

y avait beaucoup de femmes, je pense beaucoup plus allait encore être fait. Si vous voyez qu'on n'a pas de femmes au Conseil de Cercle, c'est parce que ce sont les membres des bureaux communaux qui mettent en place le conseil de cercle, et nous sommes peu représentée dans le bureau communal. Nos femmes ont peur de se présenter aux élections. Nous demandons que l'on forme les femmes pour qu'elles puissent rentrer massivement dans les bureaux communaux. Une fois cela fait, nous allons faire une coalition pour aller au conseil de cercle.

Les solutions pour augmenter le nombre de femmes dans le bureau communal commencent depuis l'établissement des listes électorales. Il faut que les femmes soient placées en tête des listes. Il y a beaucoup de partis politiques et cela est un handicap pour les femmes.

Les préoccupations des femmes concernant l'eau, c'est d'avoir accès à l'eau potable pour éviter les maladies, avoir de l'eau pour faire le maraîchage pour satisfaire nos petits besoins. Actuellement nous avons accès à l'eau potable mais nous avons toujours besoin d'eau pour faire le maraîchage. Chez nous, l'accès à la terre par la femme n'est pas un très grand problème. Nous les femmes, nous cultivons pour chercher les prix de condiment, nous nous prenons en charge avec nos revenus, nous venons au secours de nos maris en cas de besoin, nous soignons nos enfants et nous payons leurs études avec les revenus générés par nos cultures. Si on arrive à aménager les bas-fonds, nous allons faire de la riziculture et du maraîchage. Même sans aménagement, actuellement nous cultivons dans ces bas-fonds. Mais l'aménagement permettra d'augmenter la production des femmes.

Ici, la femme ne peut pas être propriétaire de la terre, mais peut en disposer pour cultiver. Il faut que les femmes soient alphabétisées pour qu'elles comprennent les choses. La décentralisation a permis aux communes d'avancer, elle a permis à d'autre de prendre du courage.

Les jeunes

Secrétaire Général Adjoint de la Coordination des jeunes du cercle de Yanfolila : Issa SANGARE :

En ce qui concerne l'élaboration du PDSEC, les jeunes ne sont pas impliqués dans l'élaboration de ce document. Lors de l'élaboration de ce document, il n'y a que quelques leaders de jeunes qui sont sur la scène politique tel que notre Secrétaire Général qui sont informés, les autres jeunes ne sont pas informés. Parce que si vous faites un micro trottoir, vous trouverez que sur 100 interrogés il y aura que 01 seulement qui pourra vous dire la définition (du PDSEC).



Le PDSEC est un document très important dans le développement de la commune, et les jeunes doivent être informés parce que dans la démocratie ce sont les jeunes qui doivent prendre la relève donc ils doivent être informés pour qu'ils puissent exprimer leurs besoins.

Moi par exemple, je connais le PDSEC à travers l'émission Marasolo Kibaru qui est une émission de la radio Wassoulou, 2 fois par semaine en partenariat avec HELVEIAS appuyé par la coopération Suisse. C'est à travers cette émission que les gens sont informés sur la mairie. Dans les prises de décisions nous sommes plus ou moins représentés par ce que notre secrétaire général est un élu communal, il peut être informé mais il n'y a pas un retour à la base (il n'y a pas de compte ren-

du). La jeunesse est bien structurée, nous sommes représentés au niveau des quartiers, des villages et au niveau communal et au niveau du cercle. Pour l'élaboration du PDSEC on doit aller dans les quartiers, villages pour sensibiliser les jeunes leur dire ce que c'est le PDSEC et son importance.

Plans et SAT

Représentant Résident de la Direction du Développement et de la Coopération Suisse : Jean-Luc Virchaux

...Ça nous a amené à bien intégrer cette dimension avec les organisations paysannes partenaires, aussi des collectivités territoriales, dans une sorte de contrat social de l'eau où les collectivités territoriales se retrouveraient avec les acteurs de l'eau (organisations paysannes, organisations d'usagers de l'eau, l'organisation d'éleveurs en ce qui concerne l'eau pastorale), pour négocier des projets. D'abord nous visons une politique au niveau local sur le développement du secteur de l'eau et sur sa gestion et puis de pouvoir le transformer dans une forme de plan d'action où chacun a une part de responsabilité, où chacun a sa capacité à faire, à exécuter un certain nombre d'éléments qui se retrouveraient dans ce plan d'action.

C'est cette évolution qui nous a amené à nous rapprocher d'une logique d'aménagement du territoire et de la place de l'eau dans l'aménagement du territoire.

C'est à ce niveau qui y a un certain nombre de clés politiques qui se jouent : Les collectivités territoriales peuvent gérer un problème lié à l'eau communale mais l'eau n'est pas seulement communale. L'eau est un bassin versant, elle coupe plusieurs communes, plusieurs cercles voire plusieurs régions. Ça nécessite d'avoir une vision beaucoup plus globale et de réfléchir en terme d'aménagement du territoire. C'est dans cette optique que nous cherchons à travailler et on essaie d'orienter nos appuis en liaison avec le Ministère du Plan dans cette logique d'appréhension du secteur de l'eau, dans une logique d'aménagement de territoire tout en continuant nos appuis à la maîtrise d'ouvrage de l'eau au niveau des communes et en travaillant avec les organisations paysannes, avec les groupements paysans dans la gestion de l'eau.

Rente des capacités

Secrétaire Exécutif de la coordination des associations et mouvements de jeunesse du cercle Yanfolila : Omar Sidibé :

Par rapport à l'implication des jeunes dans l'élaboration des PDSEC : HELVETAS à travers son communicateur à la radio locale de Wassoulou a mené des actions de sensibilisation pour que les jeunes soient représentés au niveau des différentes communes.... Il y a de cela 2 ans lors

de la rencontre que nous avons fait à Sélingué, nous avons émis l'idée que HELVETAS/PAAD oriente plus ses actions à la jeunesse. Il y a quelques temps, le PAAD est passé ici afin de recenser les initiatives en cours de la jeunesse. Si ces actions sont soutenues ça pourra faire l'affaire de la jeunesse et si l'affaire de la jeunesse est O.K le développement est un acquis.

Secrétaire Général Adjoint de la Coordination des jeunes du cercle de Yanfolila : Issa SANGARE :

Moi par exemple, je connais le PDSEC à travers l'émission Marasolo Kibaru qui est une émission de la radio Wassoulou, 2 fois par semaine en partenariat avec HELVEIAS appuyé par la coopération Suisse.

Bréhima KONE : Administrateur Civil

Dans le secteur de l'eau, il y a beaucoup qui a été fait surtout avec les partenaires qui ont aidé l'association des usagers d'eau potable. Les communes ont été suffisamment formées. En matière de maîtrise d'ouvrage, les responsables communaux ont été suffisamment formés ; mais c'est la question de communication qui se pose dans la mobilisation des ressources entre la population et les responsables communaux. Il y a un changement de mentalité, la population demande la transparence de la part des communes. Les responsables communautaires ont un besoin de formation en technique de mobilisation des ressources.

Président Association des usagers d'eau de Yanfolila :

Avec l'appui et la coopération de HELVETAS, nous nous sommes organisés et avons bénéficié des formations. Nous avons mis un bureau de 13 personnes en place (Président, Trésorier, un Gestionnaire qui nous aide à faire des relevés pour s'occuper de la gestion). Le château fait 40m³ ce qui permet de distribuer de l'eau pendant une bonne période à Yanfolila. Nous avons commencé le travail avec 3 robinets en 2000. Au début du travail on avait un peu de problème parce que tout le village n'était pas couvert par le réseau. L'eau était seulement accessible aux familles au bord de la route pendant 2 ans. La commune a demandée une extension du réseau avec HELVETAS, avec l'appui de la coopération Suisse. C'est seulement l'année dernière que tout le village a été couvert par le réseau avec 7 nouveaux robinets. Actuellement nous avons un technicien, un plombier technicien pour contrôler les machines. Le plombier pour faire les installations de robinet dans les familles. Les recettes sont données au Trésorier qui va épargner au lieu convenu. Nous avons 2 comptes (Caisse de KAFO ici et BNDA dont on n'aura pas besoin maintenant).

Coordinateur National du Programme National de Petits Barrages et Petites Plaines :

Les partenaires principaux, c'est d'abord l'Etat. L'Etat a investi de 2005 à nos jours 120 millions dans les études à travers le Mali des projets de bas fond. Le partenaire japonais à travers le fond Kennedy Round II : Nous avons aménagé plus de 1 000 hectares de bas fond, 755 millions

FCFA dans les régions de Sikasso et Koulikoro, 413 millions pour aménager 2 plaines essentiellement alimentées par les eaux de ruissellement.

Directeur régional de génie rurale de Sikasso : Ousmane Diallo

Notre mission est de traduire, sous forme de programmes et projets, des politiques et stratégies en matière d'aménagement et de l'équipement et de gestion de l'espace agricole. A travers cela nous avons beaucoup de collaboration avec les collectivités décentralisées, avec les partenaires privés qui veulent s'investir dans le domaine de la mobilisation de la ressource en eau.

...Nous sommes aujourd'hui avec des partenaires comme l'UE, l'Agence Française de Développement, la Coopération Suisse pour dépasser les 10 000 hectares pour qu'il y ait plus de moyens financiers.